



## GÉOMARES : NOUVELLE VERSION, NOUVELLES FONCTIONNALITÉS !

Une balade en famille, un footing, une randonnée, une balade à cheval et vous voyez une mare ?

Munissez-vous de votre smartphone et renseignez-la sur l'application de recensement des mares de Normandie ! La nouvelle version de GéoMares est disponible pour tous les smartphones sous Android ou iOS, et vous permettra en 3 clics de pointer les mares que vous croisez.

Pour utiliser cette nouvelle version, rendez-vous sur [Play Store](#) ou [Apple Store](#)

et téléchargez la nouvelle version, créez votre nouveau compte et suivez le tutoriel pour ajouter une nouvelle mare ou actualiser ses informations. Attention, il est nécessaire, au préalable, de supprimer l'ancienne version si vous l'aviez téléchargée.

Dans cette nouvelle version, il est désormais possible d'accéder à **toutes les mares présentes dans la base de données du PRAM Normandie**, de **signaler un problème** rencontré sur une mare (mare non existante, mare mal localisée, etc.) et de remplir une fiche de caractérisation complète grâce au mode «avancé» à destination des professionnels et utilisateurs expérimentés.

En participant, vous permettrez l'actualisation de la carte des mares de Normandie et contribuerez ainsi à les préserver !

## PREMIERS LAURÉATS DU « LA BEL' MARE »

Un label pour valoriser les mares en Normandie ? C'est désormais possible avec le lancement du « **La bel'mare** » ! Il s'agit d'un label créé par les acteurs des mares et le CEN Normandie dans le cadre du PRAM Normandie pour **valoriser les mares accueillantes pour la biodiversité** et pour lesquelles le propriétaire s'engage à respecter une **charte de bonnes pratiques de gestion**.

La première campagne de candidature au « La bel'mare » a été lancée en 2024 et le premier comité de labellisation s'est réuni en mars 2025 pour analyser les **7 dossiers reçus (soit 12 mares)**. **8 mares sont lauréates.**

Vous souhaitez vous aussi labelliser votre mare ? Rendez-vous sur la page dédiée de notre site internet pour retrouver le dossier de candidature et toutes les informations nécessaires ! La prochaine campagne s'ouvre en juin et sera clôturée le 15 octobre 2025.

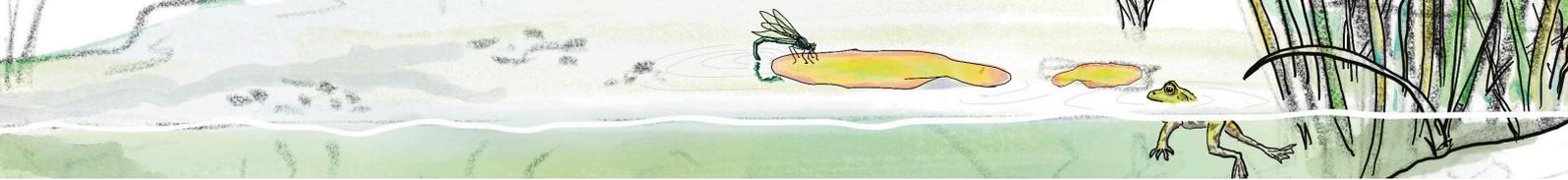
## LES MARES AU SEIN D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE : QUELS RÔLES POSSIBLES ?

Les mares se trouvent dans différents contextes agricoles : prairies pâturées ou de fauche, cultures, parcelles de maraîchage ou encore vergers. Historiquement connues pour leur rôle d'abreuvement du bétail, elles fournissent de nombreux services écosystémiques quel que soit le type d'exploitation (culture, polyculture élevage, maraîchage, arboriculture, etc.) et permettent d'améliorer la résilience de celle-ci face aux changements climatiques. Venez découvrir les **différents rôles des mares au sein d'une exploitation agricole**, en images, dans cette nouvelle publication disponible dans la Boîte à outils techniques du site internet du PRAM Normandie :

[https://bit.ly/pramnordandie\\_plaquette\\_mares\\_agricoles](https://bit.ly/pramnordandie_plaquette_mares_agricoles)

Retrouvez les autres plaquettes parues précédemment, dans la rubrique « plaquettes » de la Boîte à outil techniques.





## ÉVALUATION DU PRAM NORMANDIE 2022-2024 ET LANCEMENT DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2025-2028

Pour enrayer le processus de dégradation et de disparition des mares, coordonner les multiples initiatives et agir sur tous les territoires, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie coordonne le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM Normandie) depuis 2015. De nombreuses actions ont été réalisées pour atteindre ses objectifs. Les résultats phares du **PRAM 2022-2024** sont les suivants :

- **33 intercommunalités et syndicats de bassin versant** formés et autonomes pour la réalisation de travaux en faveur des mares ;
- En moyenne, **plus de 560 heures de bénévolat par an** pour recenser, réaliser des travaux ou réaliser des suivis avant et après travaux ;
- **Plus de 900 mares restaurées** (soit l'équivalent de 37,7ha) à l'échelle de la Normandie ;
- En moyenne, la contribution à **8 documents d'urbanisme par an** pour l'intégration et la protection des mares ;
- Le lancement du « **La bel'mare** » ;
- Le dépôt et l'acceptation du projet multi partenarial d'**Observatoire Régional des Mares de Normandie** à l'appel à projets « Connaissances » de la Région Normandie (ANBDD, OBHeN, URCPiE, CBN, GREtIA, CEN Normandie) ;



- La mise à jour de l'application mobile **GéoMares** ;
- La contribution à la préfiguration d'un **Plan d'Actions Mares à l'échelle nationale** coordonné par le pôle relais Mares et Vallées Alluviales via la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN).

Pour retrouver l'intégralité de l'évaluation du PRAM 2022-2024, [cliquez ici](#).

En déclinaison de la Stratégie Régionale Mares 2023-2030, une **nouvelle programmation** pluriannuelle est lancée pour la période **2025 – 2028**. Celle-ci permettra notamment de :

- Poursuivre l'**accompagnement** des acteurs normands agissant en faveur des mares et **produire différents outils** en vue d'un passage de relai (typologie des mares sourceuses normandes, automatisation de détection des mares grâce aux données LiDAR, modèles simplifiés de demandes de travaux) ;
- Réfléchir à la mise en place de **documents de gestion à l'échelle des réseaux de mares** ;
- Stimuler l'**intégration des mares dans les documents d'urbanisme** ;
- Mettre en place un **plan de formation régional** sur la thématique des mares (détermination et gestion de quelques groupes d'espèces de faune et de flore) ;
- Maintenir les **outils cartographiques** du PRAM Normandie ;
- Produire et diffuser des **retours d'expérience**, des **lettres d'information**, des **plaquettes techniques** ;
- Organiser des **événements** pour fédérer les acteurs normands agissant en faveur des mares.

## LA BIODIVERSITÉ EN COLLOQUE

L'Agglo Seine Eure, Ideal Co, le Département de l'Eure, l'Agence de l'eau Seine Normandie et l'OFB ont coorganisé un **colloque régional**, les 16 et 17 octobre 2024 au Hub Expo et Congrès, à Louviers. Son thème, « **Eau, santé, climat, soignons notre biodiversité** » a attiré **250 congressistes**.

La résilience des territoires face aux risques climatiques, de plus en plus nombreux, passe par la protection et la restauration de la biodiversité. D'autres thématiques y sont étroitement liées comme l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire ou encore la santé. La direction du Cycle de l'Eau et de la Nature de l'Agglo Seine-Eure souhaitait organiser un temps de formation et d'échange des élus et des services autour des enjeux liés à la biodiversité. Les 4 grands axes de travail (les connaissances, la restauration, la gestion et la communication) ont pu être développés au travers de **12 ateliers thématiques**, **2 séances plénières** animées par le journaliste Denis Cheissoux, **un salon d'échanges** et **4 visites de site**.

L'atelier « **Eau : Protéger notre ressource, bien commun, par des aménagements durables** » a permis d'échanger sur la thématique des mares et des haies, autour d'une table ronde avec le CAUE 27, l'association ADAN, le Syndicat du Bassin Versant de l'Arques et le CEN Normandie.

L'objectif du colloque était de donner des clés et un socle commun de connaissances aux participants sur les fondamentaux d'une gestion équilibrée et durable de nos ressources naturelles et sur les moyens de sensibiliser tous les acteurs par la communication et la concertation. Les collectivités ont pu mettre en avant leurs projets, échanger sur leurs retours d'expérience et apporter leurs témoignages durant ces deux jours.



Visite de la Mare Saint-Lubert à Louviers  
© E. Bernet CEN Normandie



# FOCUS SUR QUELQUES PROGRAMMES DE TRAVAUX

## LE PNR MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES MARES

Depuis 2014, le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin mène un programme de restauration de mares bocagères sur son territoire grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie, de la Région Normandie et du Département du Calvados. Plus de 147 mares ont ainsi été restaurées chez 76 agriculteurs, communes ou particuliers. En parallèle, des recensements participatifs de mares sont initiés grâce à l'appui d'élus communaux motivés, avec le soutien du CEN Normandie. Ainsi, sur la commune d'Isigny-sur-Mer (à Neuilly-la-Forêt, puis Vouilly), 78 mares ont été recensées et caractérisées au côté de 33 habitants et bénévoles. En complément, des suivis naturalistes sont réalisés chaque année sur un échantillon de mares restaurées. Ils permettent de conforter l'intérêt du programme pour l'accueil des tritons et grenouilles qui prennent possession des lieux dès le printemps suivant les travaux. Cette action connaît un véritable engouement auprès des habitants. Ce pourquoi, le Parc s'engage à poursuivre cette mission en faveur de la biodiversité ordinaire pour les 15 prochaines années !

Adélaïde LIOT  
PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (PNR MCB)



Mare à Rémilly-les-Marais, 2 ans après la restauration  
© PNR MCB

## LE PROGRAMME « MARE » SUR LE BASSIN VERSANT DE LA BRESLE

Depuis maintenant presque 10 ans, le SMAB propose à ses membres un appel à projet annuel, de **reconquête du bon état écologique des mares** sur son territoire grâce notamment au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Lors de la campagne hivernale 2023-2024, ce sont 8 nouvelles mares qui ont pu bénéficier de travaux de réhabilitation, sur les communes d'Illois et d'Haudricourt (76). Les mares et leur restauration sont des enjeux environnementaux de ce siècle et font ressurgir l'importance de valoriser et de protéger les milieux aquatiques et leur environnement. Ces espaces sont de véritables **réservoirs de biodiversité** qui rendent de nombreux services écosystémiques et contribuent à la qualité de vie.

Suite à la restauration de la mare d'Illois durant la campagne 2023-2024, un inventaire a été réalisé au printemps 2024. Celui-ci a permis de retrouver le Crapaud commun (*Bufo bufo*) et de découvrir le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) et la Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*). Ainsi, cette restauration a permis de **retrouver la capacité hydraulique** de la mare et d'accueillir une **plus grande diversité d'espèces d'amphibiens**.

Charles-Edouard MACKELBERG  
Syndicat mixte d'aménagement de la Bresle (SMAB)



Mare d'Illois restaurée  
© SMAB

## L'APPROCHE MULTI-ENJEUX DU SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS CAILLY-AUBETTE-ROBEC

Depuis 2022, le Syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR) a engagé une démarche de restauration et de création de mares sur son territoire. Jusqu'à présent, **12 restaurations et créations ont été réalisées**. Au regard des compétences portées par le SBV CAR, une approche multi-enjeux est mise en œuvre à travers une **analyse paysagère** du territoire comprenant l'identification des **réseaux de mares favorables à la biodiversité** combinée à la prise en compte de leur rôle hydraulique de **stockage des ruissellements**.

L'hiver 2024, cinq projets de restauration de mares ont vu le jour à Saint-André-sur-Cailly (76) et la Houssaye-Béranger (76). Des opérations de **curage, de reprofilage de berges, d'élagage, d'installation de clôture** ou encore d'aménagement d'un abreuvoir pour bovins ont été réalisés. Au printemps 2025, des **projets de création** sont prévus sur les communes de Saint-Aubin-Epinay (76) et Saint-André-sur-Cailly (76).

Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Région Normandie.

Marie DELESTREES, Syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR)



Mare restaurée à Saint-André-sur-Cailly  
© Gilles HOUARD

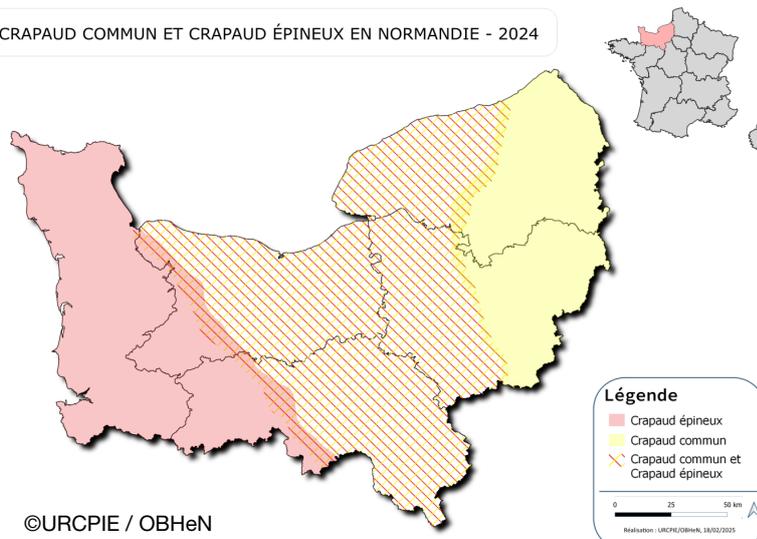
## ÉTAT DES CONNAISSANCES CONCERNANT LA RÉPARTITION DU CRAPAUD COMMUN ET DU CRAPAUD ÉPINEUX

La liste des espèces d'Amphibiens et Reptiles de France a été mise à jour et validée en 2018 par le Muséum national d'Histoire naturelle et la Société Herpétologique de France. À cette occasion, l'élévation de l'ancienne sous-espèce Crapaud commun épineux (*Bufo bufo spinosus*) au rang d'espèce a été validée : Crapaud épineux (*Bufo spinosus*). Cette «nouvelle» espèce se trouve au sud d'une diagonale «Normandie / Auvergne-Rhône-Alpes». Au nord de cette ligne, se trouve le Crapaud commun (*Bufo bufo*).

Une étude génétique publiée en 2024 a permis de préciser la répartition de ces deux espèces en France, et notamment en Normandie (Trochet *et al.* 2024) : [https://lashf.org/wp-content/uploads/2024/12/5\\_TROCHET.pdf](https://lashf.org/wp-content/uploads/2024/12/5_TROCHET.pdf). Les résultats confirment globalement les connaissances présentées dans l'atlas régional à partir de critères morphologiques (Barrioz *et al.* 2015). De manière simplifiée, à l'ouest d'une ligne Isigny-sur-Mer / Alençon se trouve exclusivement le **Crapaud épineux**, tandis qu'à l'autre bout de la région, à l'est d'une ligne Dieppe / Évreux, seul le **Crapaud commun** a été observé.

Entre ces deux secteurs, les deux espèces parfois hybridées, ont été identifiées. Si vous observez des crapauds dans cette zone de contact, n'hésitez pas à réaliser des photos (dessus et profil) et à les envoyer via ce site : [undragon.org](http://undragon.org)

CRAPAUD COMMUN ET CRAPAUD ÉPINEUX EN NORMANDIE - 2024



©URCPIE / OBHeN

Mickaël BARRIOZ, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Cotentin (CPIE Cotentin)

## À VOS AGENDAS

## ANIMATIONS :

- **Vendredi 18 avril 2025**, de 20h30 à 23h, à Epaignes (27) : en partenariat avec la Communauté de communes Lieuvain Pays-d'Auge - RDV au bout de l'impasse Les Béguins, 27260 Epaignes - Informations : [p.legarrec@cen-normandie.fr](mailto:p.legarrec@cen-normandie.fr)
- **Vendredi 23 mai 2025**, de 20h30 à 23h, au **Sap-en-Auge** (61) : en partenariat avec l'Association Domaine Sauvage Le Costil – Se garer dans le champ à côté du hangar Le Costil, 61 470 Le-Sap-en-Auge – Informations : [contact@lecostil.com](mailto:contact@lecostil.com)
- **Du 7 au 15 juin 2025** : 10<sup>e</sup> édition de la **Fête des mares** autour de la thématique « Les mares, bien commun à protéger et à partager ». Pour labelliser un événement : s'inscrire sur la plateforme [www.jagispourlanature.org](http://www.jagispourlanature.org)

## INVENTAIRES PARTICIPATIFS :

- Printemps – été 2025 : Inventaires participatifs des **amphibiens** et de la **flore** des mares restaurées. Réservé aux adhérents du CEN Normandie. Pour les départements 14 et 61 : contactez Juliette CUILIER, CEN Normandie – [j.cuillier@cen-normandie.fr](mailto:j.cuillier@cen-normandie.fr) et pour les départements 27 et 76 : contactez Pauline LE GARREC, CEN Normandie – [p.legarrec@cen-normandie.fr](mailto:p.legarrec@cen-normandie.fr)

## FORMATIONS 2025 :

- Mai / juin 2025 : **Renoncules aquatiques**
- Septembre / octobre 2025 : **Espèces exotiques envahissantes**

Ces formations sont destinées aux partenaires du PRAM Normandie, mais sont susceptibles d'être ouvertes aux adhérents suivant le nombre d'inscrits. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement. Les dates définitives vous seront transmises 1 mois avant.

RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES LETTRES D'INFO ICI : [HTTPS://WWW.PRAMNORMANDIE.COM/LETTRES-DINFO/](https://www.pramnormandie.com/lettres-dinfo/)  
ET RENDEZ-VOUS EN BAS DE PAGE DE NOTRE SITE INTERNET POUR VOUS INSCRIRE !

Lettre d'info n°11 - Mars 2025 - [www.pramnormandie.com](http://www.pramnormandie.com)

Rédaction : Equipe du PRAM Normandie sauf mention contraire

Conception graphique : CEN Normandie

Illustration : F.Nimal CEN Normandie

Site internet : [www.cen-normandie.fr](http://www.cen-normandie.fr)Contact : [contact@pramnormandie.com](mailto:contact@pramnormandie.com)

Le PRAM Normandie est soutenu financièrement par :

